

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	12 (1941)
Heft:	7
Rubrik:	Communications officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'A.D.I.J. — on ne le dira jamais assez — pour un coup d'essai a réussi là un coup de maître. Grâce à un programme fort bien équilibré, à une organisation parfaite et à une constante amabilité, ce groupement a fait œuvre utile pour l'ensemble du Jura et nous sommes certains que son effort portera des fruits. L'A.D.I.J. a droit à la reconnaissance du pays et nous adressons, en terminant, des félicitations et des remerciements aussi mérités que sincères au comité et plus particulièrement à MM. Reusser, Steiner et Farron, qui furent d'aimables organisateurs.

L'accueil que les Jurassiens ont réservé aux journalistes suisses restera dans la mémoire de ceux qui eurent le privilège d'être les hôtes de l'A.D.I.J.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

1. Séance du bureau du 30 juillet, à Delémont

DÉLIBÉRATIONS

1. *Admissions* :

MM. R. Bourquin, professeur, Porrentruy,
 M. Benoît, président du tribunal, Moutier,
 F. Houriet, négociant, Moutier,
 Dr S. Brahier, avocat, Moutier,
 Fabrique de panneaux forts et bois croisés, Tavannes.

2. *Subventions* : Accordée : Marché-Concours de Saignelégier.

3. *Propagande industrielle* : Le programme des visites est mis au point.

2. Séance du bureau du 25 août, à Delémont

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

1. *Bulletin* : Dans le prochain bulletin paraîtra un article de M. J. Christe sur le Château de Raymontpierre.

2. *Propagande industrielle* : La plupart des entreprises consultées ont donné leur assentiment. L'organisation se heurte à quelques difficultés de transport à cause des horaires défavorables des chemins de fer.

3. Séance du bureau du 2 septembre, à Delémont

DÉLIBÉRATIONS

1. *Maison de Pierre Péquignat à Courgenay* : Cet immeuble a été détruit par un incendie. Il en reste les caves. Le propriétaire demande l'aide financière de l'A. D. I. J. pour pouvoir les conserver. Le Bureau demandera l'avis de la Société jurassienne

d'Emulation de la commune de Courgenay et de M. Lièvre, membre de la Commission des monuments historiques.

2. *Rénovation de St-Ursanne* : M. Gerster nous présente une nouvelle proposition de St-Ursanne concernant la rénovation du quartier de la porte du Doubs. Les travaux reviendraient à Fr. 20,000.—, la part de subvention de l'A. D. I. J. serait de 50 %. Le bureau de l'A. D. I. J. est d'accord de faire une concession et d'allouer jusqu'à Fr. 5000.— pour les travaux prévus. La répartition se ferait par le Conseil communal, les travaux devraient être exécutés conformément aux directives de M. Gerster.

5. *Membres* : Est reçu :

M. R. Carnal, greffier, Moutier.

4. *Horaire* : Le bureau de l'A. D. I. J. se rendra en délégation à Lausanne, au 1^{er} arrondissement des C. F. F. pour présenter nos revendications pour l'année prochaine. M. Oettinger sera convoqué aussi.

5. *Propagande industrielle* : Le programme préparé est trop chargé. Il sera étudié avec une visite de 4 jours.

1^{er} jour : Tavannes-Bévilard
2^e jour : Moutier-Delémont
3^e jour : Laufon-Courfaivre-Bassecourt
4^e jour : Porrentruy-Boncourt

Les représentants des journaux du Jura seront invités à nous accompagner.

